



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT RV-2019-19-08

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Ville le 8 avril 2019 :

Règlement RV-2019-19-08 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de trousse de produits homologués WaterSense®

Ce règlement a pour objet d'établir un programme d'aide destiné à certaines personnes qui résident sur le territoire de la ville pour l'acquisition de trousse de produits homologués WaterSense®.

Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Le 9 avril 2019

L'assistante-greffière

(signé) Anne Bernier

Anne Bernier, avocate